76e ANNEE. — N° 79. VENDREDI 3 JUILLET 1936.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....		4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Quelques documents instructifs sur les buts poursuivis par ceux qui sont les véritables maîtres du pouvoir !

En journalisme, la plus recommandable des figures de rhétorique, c'est la répétition.

N'hésitons donc pas à nous répéter !

Il est extrêmement important de savoir où l'on conduit le pays et quels sont les buts auxquels tend le Front populaire. Bien entendu, je ne parle pas des buts avoués — le pain, la paix, la liberté — faux et menteurs justement parce qu'ils sont proclamés. Je cherche *ce qui est* derrière ce *qu'on dit*. Je pense aux objectifs visés par ceux qui dirigent la formation politique dans laquelle il y a des menés et des meneurs.

Pas besoin de désigner les menés. Quant aux meneurs, ce sont les communistes. Çà se sait, çà se voit et les socialistes eux-mêmes commencent à la trouver mauvaise. Durs réalistes, les communistes se fichent des apparences, ils laissent aux autres la fiction du commandement. *Eux tiennent la réalité du pouvoir !* Ils ont refusé de collaborer au ministère chargé de la parade officielle, afin de rester seuls dans ce qu'ils ont appelé le « ministère des masses » ! Que les autres règnent, eux gouvernent ! Que les autres fassent les gestes devant le public ; eux sont dans la coulisse mais ils tiennent les ficelles et règlent le scénario.

Depuis plus d'un mois, ils sont les vrais maîtres de la France où ils font tout ce qu'ils veulent tandis que le gouvernement ne fait rien de ce qu'ils ne veulent pas !

Ce phénomène est évident pour tous et nul ne saurait sérieusement le contester.

⁂

C'est donc de leurs intentions à eux qu'il faut nous enquérir si nous tenons à avoir une idée vraie du sort qui nous est réservé. N'allez pas les chercher dans les harangues de M. Maurice Thorez ou dans les articles de M. Vaillant-Couturier ! Vous ne trouverez là que boniments *ad usum populi !* Derrière cette « couverture » oratoire se développe invisiblement la véritable manœuvre. Sur celle-ci on trouve quelques renseignements dans des documents qui ne sont pas affichés sur les panneaux électoraux, dans les résolutions prises par les dirigeants communistes quand ils sont entre eux : loin des électeurs qu'il s'agit d'embrigader, loin du peuple qu'il s'agit d'asservir après l'avoir endormi.

Nous en avons publié quelques-uns particulièrement significatifs. En voici quelques autres qui ne le sont pas moins.

Il existe une brochure, intitulée *Programme de l'Internationale communiste*, dont l'édition parue en 1936 porte aux pages 74 et 75 les passages suivants dont il serait difficile de nier qu'ils s'appliquent admirablement à la situation française :

« *Lançant des mots d'ordre transi-* « *toires* [le pain, la paix, la liberté !... « ou encore : la France libre, forte et « heureuse !] *au début d'une situa-* « *tion révolutionnaire et formulant* « *des revendications partielles* [les « 40 heures, les contrats collectifs, « les congés payés, les augmentations « de salaires] *déterminées par la si-* « *tuation concrète, le parti doit su-* « *bordonner ces revendications et ces* « *mots d'ordre à son but révolution-* « *naire qui est la prise du pouvoir et* « *le renversement de la société bour-* « *geoise. Il serait également inadmis-* « *sible que le parti négligeât les be-* « *soins et la lutte quotidienne de la* « *classe ouvrière ou se confinât au* « *contraire dans les limites de ces be-* « *soins et de cette lutte.* SA MISSION « EST DE PRENDRE CES BE- « SOINS QUOTIDIENS COMME « POINTS DE DEPART ET DE « CONDUIRE LA CLASSE OUVRIE- « RE A LA BATAILLE REVOLU- « TIONNAIRE POUR LE POU- « VOIR ! »

Parfaitement expliqué ! Les revendications ouvrières sont un prétexte ; le but *c'est la bataille révolutionnaires !* Comparez un peu ce langage à celui de la période électorale où les communistes sont débordants d'amour pour « les classes moyennes », pour les « paysans » et où ils abondent en appels pathétiques à « l'union de tous les Français » ! ! !

Le programme secret du parti ajoute que pour mener l'assaut contre l'Etat bourgeois, il faut procéder de la manière suivante :

« *Il le fait par la propagande de* « *mots d'ordre transitoires de plus en* « *plus accentués (soviets, contrôle ou-* « *vrier de la production, comités* « *paysans pour l'expropriation de la* « *grande propriété foncière, désarme-* « *ment de la bourgeoisie, armement* « *du prolétariat, etc.)* ET PAR L'OR- « GANISATION D'ACTIONS DE « MASSES *auxquelles doivent être* « *subordonnées toutes les formes de* « *l'agitation et de la propagande du* « *parti, y compris l'agitation parle-* « *mentaire.* »

Dans une autre brochure, plus récente encore et parue sous le titre : *Le Parti communiste, sa doctrine et son action, objections et réponses,* il est clairement expliqué à la page 50 qu'un gouvernement de front populaire doit donner au parti communiste « *toutes possibilités d'agitation et d'organisation* ». Enfin, un peu plus loin, il est ajouté ceci qui vaut d'être lu et retenu :

« *Il est clair qu'un tel gouverne-* « *ment ne peut se constituer que* « *dans une situation où la bourgeoi-* « *sie ne peut plus empêcher les mas-* « *ses populaires de lutter pour la* « *conquête de leurs revendications* « *économiques et de leurs libertés,* « *c'est-à-dire dans une situation ré-* « *volutionnaire.*

« *C'est à un tel gouvernement que* « *le parti communiste est prêt à par-* « *ticiper,* PARCE QU'UN TEL GOU- « VERNEMENT NE SERA QUE LA « PREFACE A LA PRISE TOTALE « DU POUVOIR PAR LA CLASSE « OUVRIERE. »

C'est-à-dire à l'installation d'une dictature exercée sur tous par quelques-uns.

Ce n'est assurément pas à ce terrorisme sanglant qu'ont voulu nous conduire les radicaux alliés aux communistes. Mais ceux-ci manœuvrent pour nous en rapprocher.

⁂

L'autre jour, M. Daladier est allé présider à Versailles les fêtes en l'honneur du général Hoche. Belle occasion pour un patriote et un républicain — en ce temps-là c'était la même chose ! — de se comparer et de se juger ! Dans la brève et glorieuse carrière du grand soldat qui dévoua ses forces et son génie à défendre la patrie et à réconcilier ses enfants, il y a de terribles leçons à retenir. Et M. Daladier, qui est agrégé d'histoire, sait mieux que nous que le général Hoche fut enfermé comme suspect par des hommes qui, eux aussi, ne parlaient que de liberté.

Emile LAPORTE.

0-0-0

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Les loisirs

Aurons-nous le loisir de parler enfin de cette organisation des loisirs que nous promet un département ministériel ? J'avoue que ce sous-secrétariat d'Etat aux sports et aux loisirs m'avait un peu fait tiquer, d'autant plus qu'il se trouvait auprès d'un autre sous-secrétariat destiné à l'éducation physique. N'y a-t-il pas quelques abus à séparer de la sorte ces deux jumeaux ? Mettra-t-on d'un côté les athlètes et de l'autre les gymnastes ? Que de conflits de ressort en perspective !

J'ai compris enfin que sports et loisirs peuvent aller ensemble et l'éducation physique marcher ailleurs. L'éducation physique, c'est une obligation, un enseignement général. Le sport en serait en quelque sorte la fleur que M. Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat, serait chargé de cueillir et d'offrir au peuple pour le charmer. Le sport peut être considéré comme un spectacle, comme un noble divertissement, comme une haute attraction dans ces fêtes populaires grandioses que M. Léo Lagrange, intendant des menus et des larges plaisirs, veut, dit-on, organiser. Du moins, il est permis de le comprendre de la sorte.

Peut-être craint-on que la France ne s'ennuie. Par ailleurs, il semble bien que nous assistions à une renaissance de ces vastes représentations, de ces spectacles immenses que connurent l'antiquité, le moyen âge et la Révolution avec ses fêtes du Champ de Mars. Sur le parvis de Notre-Dame on donne Le Vray Mistère de la Passion ; *dans les stades, l'affluence est énorme ; on travaille à déblayer fiévreusement les arènes et les théâtres antiques ; ceux de Vienne, de Vaison-la-Romaine, bientôt d'Alba Romana, s'ajouteront aux scènes et aux cirques de Nimes, d'Arles, de Lutèce ; les grands meetings populaires se transforment et prennent un caractère de spectacles symboliques. Qui sait si la crise des petits théâtres, des petites scènes où l'on disséquait la vie en tranches minimes, ne provient pas pour une part de ce goût nouveau pour les immenses spectacles collectifs ? Il peut y avoir là une renaissance de l'éternelle beauté. Une représentation en plein air de* Britannicus *ou d'*Antigone *ou de* Prométhée enchaîné, *pourrait fort bien aller de pair, un après-midi et un soir d'été sous un ciel pur, avec un match de football. Une présentation de beaux athlètes pourrait fort bien accompagner les vers de Racine, de Hugo, de Sophocle et d'Eschyle.*

Si M. Léon Lagrange entend ainsi charmer nos loisirs, je le suis avec enthousiasme. A la condition toutefois qu'il puisse rester pour les isolés et les rêveurs quelque asile où poursuivre le cours de leurs méditations...

Informations

Au Sénat

Dans sa séance de mardi, le Sénat adopte une série de projets modifiant certaines tarifications douanières.

Il vote le projet tendant à la création de nouveaux emplois au ministère des finances, ainsi que le projet qui augmente les effectifs de la garde républicaine.

De nouveaux emplois au ministère du travail seront, également, créés.

A la Chambre

Dans sa séance de mardi, la Chambre a discuté les interpellations sur la dissolution des Ligues et les incidents des rues.

M. Xavier Vallat signale que de violents incidents ont eu lieu dans plusieurs ville contre les personnes qui arboraient des cocardes tricolores.

M. Taittinger proteste contre les mesures de dissolution des ligues. M. Devaud parle dans le même sens.

M. des Isnards s'élève contre les procédés employés par le Gouvernement.

M. Salengro, ministre de l'Intérieur, répond aux divers interpellateurs. Il déclare que les Ligues étaient une menace permanente contre la paix publique. Il donne lecture de télégrammes de sympathie envoyés par le parti franciste aux fascistes italiens, espagnols, allemands. Il déclare que le Gouvernement assurera l'ordre républicain, appliquera sans abitraire, mais sans faiblesse, les décrets assurant l'ordre et la défense de la République. M. Ybarnegaray demande pourquoi des mesures n'ont pas été prises contre les groupes d'auto-défense socialistes et communistes ?

Un ordre de jour de confiance est adopté par 375 voix contre 192.

Du prix minimum du blé

Le groupe radical-socialiste de la Chambre s'est réuni mardi matin et a publié un communiqué ainsi conçu :

« Le groupe a continué l'échange de vues sur le projet gouvernemental concernant l'Office du blé. L'étude en est très avancée et sera reprise dans la journée de jeudi.

« Au cours de la discussion, le groupe s'est préoccupé d'assurer aux cultivateurs un prix rémunérateur de la récolte. »

Le prix du charbon

Les représentants des houillères déférant au désir exprimé par le Gouvernement et à la nécessité de contenir la hausse du coût de la vie, ont accepté que les prix des charbons sur le carreau de la mine soient relevés de 9 fr. par tonne. Cela entrainera une augmentation de 0 fr. 50 par sac de 50 kilos.

Le Parti social français

Les Croix de feu étant dissous, le colonel de La Rocque vient de créer, comme il l'avait annoncé « un parti social français ».

La première permanence — où les inscriptions étaient reçues — a été ouverte lundi.

Dès les premières minutes de l'ouverture, de très nombreuses personnes se sont fait inscrire. Elles arboraient pour la plupart, à la boutonnière ou au corsage, les trois couleurs nationales.

La Note italienne à la S.D.N.

M. Boya Scopa, représentant de l'Italie auprès de la S.D.N., s'est rendu auprès de M. Van Zeeland, pour lui remettre texte de la note italienne.

Dans cette note, après avoir rejeté sur le gouvernement éthiopien, la responsabilité d'événements et souligné le mouvement d'adhésion à l'empire italien de la part des populations intéressées, le gouvernement italien déclare qu'il s'attend que la S.D.N. apprécie dans un esprit de juste compréhension, la situation qui s'est produite en Ethiopie.

Le gouvernement italien déclare qu'il est prêt à apporter à nouveau sa collaboration effective à la S.D.N. en vue de la solution des graves problèmes dont dépend l'avenir de l'Europe et du monde.

Incidents nippo-soviétiques

Le 27 juin au matin, une vingtaine de soldats soviétiques ont franchi la frontière à Shaochang, localité située à l'est du lac Kana.

Après avoir tiré pendant une heure sur les gardes-frontière mandchous, ils ont fait prisonniers deux paysans mandchous.

EN PEU DE MOTS...

— Au cours d'un violent orage, la foudre est tombée sur une grange, près des Andelys. Trois personnes ont été tuées. Les corps des trois personnes ont été carbonisés.

— Dans le village de Grazalema (Espagne), une jeune Espagnole, Franciscа-Nieto Rodriguez, dont la taille ne dépasse pas 1 mètre, a mis au monde trois filles et 1 garçon. Deux des enfants sont morts peu après.

— Près de la frontière de Transjordanie, un groupe d'Arabes a attaqué à coups de revolver, un détachement de troupe britannique. Près de Beisan deux agents de police bitannique ont été blessés.

— Une auto, conduite par un docteur de Toulouse, au passage à niveau Saint-Roch, à Tarascon-sur-Ariège, a fauché 4 enfants revenant de l'école. Les jeunes Gonzalez, 10 ans, Fernandez, 9 ans, ont été broyés. Deux autres enfants ont été gravement blessés.

— La mairie de Sausheim (Alsace) était occupée par les chômeurs qui réclamaient une augmentation d'allocation. Le maire fit sonner le tocsin. La population et les pompiers accoururent. Les chômeurs se retirèrent, mais ils furent tous, copieusement, douchés par les pompiers.

— Par ordre de la police, les numéros du « Journal » des 28 et 29 juin ont été confisqués à Berlin.

NOS ÉCHOS

Bourdes bâchelières.

On est en pleine saison bâchelière. Relevons quelques-unes des réponses faites par les derniers candidats, et frémissons.

— Citez-moi le nom d'un philosophe du XIXe siècle ! demande un examinateur.

Et le postulant, après mûre réflexion !

— Puvis de Chavannes.

A la stupeur qui monte au visage du professeur, le candidat s'aperçoit qu'il a fait une boulette. Il se reprend :

— Ah ! non... non... pardon ! c'est vrai, Puvis de Chavannes, c'était un général.

⁂

Un élève choisit *Faust* comme ouvrage à expliquer à l'interrogation d'allemand. On le prie de résumer la pièce de Gœthe. Rien, Bienveillant, l'examinateur insiste :

— Qu'est-ce que c'était que Faust ?

Silence complet.

— Et Marguerite ?

Même silence.

— Diable !... et Méphistophélès ?

Alors, d'une voix triomphante, l'examiné :

— C'était un grand mystique du XVIIIe siècle !

Le même professeur, dans la même session, a devant lui un candidat qui a demandé à être interrogé sur la *Campagne de France* de Gœthe.

— Que savez-vous de la *Campagne de France ?*

Mutisme.

— Quelle est la bataille dont Gœthe nous a fait la description ?

— Ah ! oui, monsieur : la bataille de Sedan.

⁂

Certaines réponses atteignent, sans que leur auteur s'en doute le moins du du monde, à une bouffonnerie énorme :

— Mademoiselle, demandait-on à une jeune impétrante, pouvez-vous me dire pourquoi Napoléon 1er détestait les Anglais ?

La jeune fille n'hésite pas :

— Parce qu'ils le firent mourir à Sainte-Hélène.

Voilà qui rappelle, n'est-il pas vrai, la fameuse ballade de Lambert Thiboust dans laquelle l'Empereur — encore régnant — exhalait ses regrets de n'avoir point décoré Talma :

Sans avoir décoré Talma,
Dois-je mourir à Sainte-Hélène !

Mais la plus extraordinaire bévue faite, ces temps derniers, par un candidat est sans doute celle que commit à l'écrit, pour la dissertation française, une jeune fille qui avait choisi un sujet où il s'agissait de discuter une opinion de Sainte-Beuve et qui, prenant le critique pour une femme, terminait sa narration par ces mots péremptoires :

« La sainte avait raison. »

Rosseries... amicales !

La fraction radicale du Front populaire ne dissimule plus qu'avec peine son mécontentement. Les nombreux incidents soulevés ces jours derniers contre les porteurs de cocardes tricolores et aussi certaines grèves qui parurent particulièrement inopportunes, comme celle de Marseille, ont découragé bon nombre d'amis de M. Herriot et même de M. Daladier; on demandait récemment son avis à ce dernier qui, avec un humour dont il n'est guère coutumier, se contenta de répondre :

« Je pense qu'Herriot ne tardera pas à aller mieux ! »

Atmosphère.

On annonce que de nombreux congrès internationaux se réuniront cette année à Berlin, à l'ancien Opéra Kroll. Afin d'assurer le maximum de confort aux congressistes, une installation doit être faite pour régler *ab libitum* la température et le degré d'humidité de l'air. Pendant les jours de chaleur, on y introduira de l'air frais, et, dans les journées trop fraîches, de l'air chaud.

Le gouvernement nazi pense à tout. Mais réglera-t-il aussi le degré de chaleur des congressistes ?...

Les Cadurciens seraient-ils des Basques?

J'entends l'écho qui, du Pont Louis-Philippe au Pont Valentré, proteste d'un magistral : « Ohpé, botto ! »

Je lui crie : « Calahorra ! »

Interdit, il rétorque seulement : « Cahor ! », réalisant, en quelques secondes, le long et complexe travail d'un nom au cours des siècles...

Alors, dans le frémissement du Causse, à travers le roux feuillage des chênes séculaires, du Causse ébranlé au tréfond de lui-même par une clameur surgie de ses premiers âges, je crie encore à l'écho :

« Calahorra ! Tu ne connais donc pas « cette petite ville espagnole sur les « bords de l'Ebre ? C'est ta cousine. Elle « fut édifiée par des enfants du même « sang que les tiens, Cahors ! Je te dis « que c'est ta cousine ! Tu es la parente « de cette ville aux limites de la Navar- « re, province basque, et de la vieille « Castille espagnole. Cahors, tu es une « Basquaise ! »

Et le « Milo... » de l'écho outré est couvert par ces explications :

Quand les légionnaires romains se désaltérèrent à la fontaine Divona, il leur fut dit par l'habitant qu'ils étaient dans le pays des Cadurques.

Ceux qui aimaient l'eau appelèrent Cahors du nom de sa source Divona. Ceux, plus nombreux, qui apprécièrent son vin déjà réputé honorèrent cette excellente garnison de l'appellation de Cité, *Civitas Cadurcorum*, la Cité des Cadurques.

Ce nom fut consacré par César dans ses *Commentaires* sur la foi des comptes rendus plus ou moins rigoureux de ses Centurions.

Mais, de Cadurques à Cahors, il y a toute une odyssée, quelle que soit l'ingéniosité des savants linguistes, qui traitent les maladies du verbe par la chirurgie esthétique des allitérations, élisions, contractions...

D'autre part, il n'est pas possible qu'avant l'occupation romaine, il n'y ait pas eu une cité, avec son nom propre, local. La tradition cadurcienne confirme que l'emplacement de prédilection des autochtones fut sur les falaises Est qui dominent le Lot, assises visibles de nos jours de la ville du Moyen Age et des temps modernes, mais dont les fondations sont encore plus reculées, abandonnant toujours à l'envahisseur son quartier de l'Ouest, moins défendu naturellement.

La tradition romaine est donc incomplète. *Civitas Cadurcorum* est un euphémisme pour une réalité oubliée des romains et retrouvée par le Moyen Age et la Renaissance redonnant la vie à Cahors (Les Cahorcins » de Dante), entité locale, nom du terroir conservé par une tradition orale, mais vivace, comme toutes les traditions foncièrement populaires. Le vrai nom des premiers âges de Cahors fut, en effet, « Calahorra » (ou Galagorra : à l'origine le g = h).

Or, ce nom de Calahorra, que l'on retrouve porté par la cité basco-espagnole, est essentiellement basque.

Le radical : « cal » se retrouve dans le basque, le turc, le syrien, langues issues d'une commune origine : les parages bibliques de l'Arménie. « Gal » ou « Cas », c'est la maison fortifiée, le château, la citadelle (En syrien : les kalaat, ou châteaux forts édifiés par les Croisés sur les côtes de Syrie. En latin : castrum, castera ou castrou des lieux dits contemporains). Et « gorra » veut dire en basque : élevé. Calagorra ou Calahorra, c'est le château escarpé. « Gori », en basque, veut dire aussi rouge. Alors, le château rouge, ce qui est possible si l'on évoque (après l'imaginaire et fruste sauvagerie du Port-Bulier de la préhistoire) les falaises de feu de la vallée du Vers ou du Célé, où l'âpreté des premiers âges demeure à côté de vestiges lapidaires.

Or, bien avant la fondation de Rome, il y eut une émigration de Barbares, venus d'Orient vers l'Occident. Une de ces hordes, venue du Caucase et de l'actuelle Géorgie (où des vestiges étonnants se confondent avec la tradition et les coutumes basques modernes), abandonna un petit groupe dans le futur Latium, les Etrusques, précurseurs des Romains. Le gros aborda l'actuelle Espagne et nos provinces du Sud et Sud-Ouest, par les côtes orientales de la Méditerranée. On retrouve leurs étapes le long des routes naturelles orientant leur marche vers le couchant et que les falaises de l'Océan devaient arrêter et fixer dans les sept provinces basques. Mais quelques fractions débordent vers le nord de l'angle de marche, jusqu'au Gers et aux pentes méridionales du Causse.

Le Lot, à l'origine c'est l'Olt. (Il a un sosie aux confins mêmes de l'Europe et de l'Asie, en Roumanie, où il donne son nom à la province : l'Oltenic). L'Olt est devenu le Lot, par un phénomène courant de répétition de l'article que l'on retrouve souvent en phonétique, comme dans le lierre pour le vieux mot français l'ière. Et qu'est-ce que « Olt » sinon la corruption de « our », « oura, en basque, l'eau même. Si vous en doutiez, souvenez-vous de l' « oule », la cruche d'eau. Et ce n'est pas Isabelle Sandy, qui révèle dans ses ouvrages les origines basques de bien des mots usuels de notre langue d'oc, qui vous détrompera. L'Olt, c'est l'eau bienfaisante et recherchée par la tribu.

La nuit, des temps atténuera suffisamment mes prétentions basquisantes à ton sujet, ô Cahors, Calahorra !

Et même si mon hypothèse se trouve conforme au secret de la pré-histoire, que tu sois Cahors ou Calahorra, pour le cœur de tes enfants, tu le sais bien, toujours :

« *N'y o qu'un Caou !* »

E. PAUMÈS.

Ballons.

On disait à Lucien Romier que, le 28 juin, à Roubaix, au cours d'une grande manifestation Front Populaire, présidée par MM. Salengro, ministre de l'Intérieur, et Lebas, ministre du Travail, plus de deux mille ballons rouges seraient lachés :

— Pourquoi pas des bulles de savon ! fit en souriant M. Romier.

Qu'est-ce qui vaut le mieux ?

— Pas mal, votre maison, mais si vous l'aviez tournée dans l'autre sens, vous auriez eu le soleil toute la journée...

— Oui, mais je n'aurais rien vu chez le voisin d'en face !

Calinotade.

Une dame se désolait de n'avoir pas eu d'enfants.

« C'est bien fâcheux lui dit un monsieur ; et Madame votre mère en a-t-elle eu ? »

LE LISEUR.

Chronique du Lot

« LA DIANE DU QUERCY »

Le Théâtre d'Oc à Paris. — Nous relatons la part importante prise et le succès obtenu par notre compatriote, Mlle Germaine Ganiayre, qui remplit avec tant de talent le rôle de la fermière dans la belle pièce occitane de l'Abbé Sarran : « l'Ome Blanc » qui vient d'être si magistralement interprétée par Juliette Dissel et Armand Praviel sur la scène du Théâtre d'Oc dans la salle du « Journal ».

Dîner intime de notre Comité d'honneur et de notre Comité actif. — Très réussi et cordial, il vient d'avoir lieu le 25 juin au Restaurant Dreher, sous la présidence du Général Blin, chef de Service historique au Ministère de la Guerre. Une quarantaine de personnes y assistaient. Aux toasts, le président actif de l'Association, M. Calméjane-Course, exposa le programme des excursions collectives de septembre et le Général, dans une brève et remarquable improvisation, magnifia le souvenir et les vertus des Quercynois tombés au feu.

Excursions collectives et promenades-conférences de septembre 1936. — Calquées sur celles de l'an passé qui, pour leur début obtinrent un si vif succès, ces manifestations touristiques de « La Diane du Quercy » se placeront entre le 3 et le 10 septembre et comprendront 8 journées formant série et néanmoins indépendantes, en sorte que les participants ou non, Français et étrangers, pourront à leur choix assister à l'ensemble ou à une ou à quelques journées seulement. Un programme complet est à l'étude et paraîtra vers le 14 juillet en bulletin spécial tiré à 3.000 exemplaires en France et à l'étranger et sera diffusé dans la presse. Il donnera *tous les détails* des journées, dates, prix, inscriptions, manifestations, horaires, transport par car. A titre indicatif, le prix total d'une journée : repas, coucher, transport en chemins de fer ou autocars pour ceux qui n'ont pas d'auto, oscillerait entre 65 et 80 fr. environ. Comme l'an passé des réceptions seront ménagées par les S.I. intéressés, les compagnies savantes, des promenades conférences faites et visite dirigées par les personnalités qui comptent parmi les plus idoines du Quercy. D'ores et déjà, entre le 3 et le 10 septembre, le circuit s'échelonnera ainsi : 1er *jour,* Souillac, Loupiac, réception chez Mme André Lamandé, Payrac. 2e *jour,* église du Vigan, Gourdon, églises de Salviac, Rampoux, Dégagnazès, Uzech, Catus, Vallée du Vert. 3e *jour :* Luzech, l'Impernal, Cahors la cathédrale. 4e *jour,* boucle du Bas Quercy, Montcuq, Lauzerte, Le Vernède, réception chez M. le Chanoine Calvet, Castelnau, conférence sur le Folklore et soirée régionaliste. 5e *jour,* Vers, oppidum de Murcens, visite par M. A. Viré et le Général Blin, St-Cirq-Lapopie, Calvignac, Cajarc. 6e *jour,* trajet nautique sur le Lot (3 km. environ) entre St-Cirq et Conduché, Sauliac, réception chez M. Permezel au château de Cuzals, Livernon, la pierre Martine. 7e *jour,* matin, visite de Figeac sous la direction de M. le Président du S.I., église et château d'Assier, Cardaillac, église de Rudelle, Lacapelle-Marival. 8e *jour,* le lever du soleil au Peindit (631 m.) gorges N.-D. de Verdal, *déjeuner à Sousceyrac, St-Céré et ses alentours.*

Ce programme tend — par la présentation de zones très diverses au point de vue sites et monuments et dont certains sont à tort peu connus — à mettre en relief les *merveilleux et saisissants contrastes du Quercy.*

Les années qui suivront, d'autres zones tout aussi curieuses auront leur tour que, pour cette saison, le temps forcément reporte.

Un très gros effort sera fait pour ces excursions par « La Diane du Quercy ». Son président M. Calméjane-Course, 106, avenue Mozart, 16e, répond par retour à toutes les demandes de renseignements (Prière de joindre un timbre de 0,50 pour la réponse) et reçoit *dès maintenant* même par téléphone (Jasmin 10-19) les inscriptions aux excursions. Il compte d'autre part sur ses compatriotes, en Quercy ou hors du Quercy, pour se joindre à cette propagande fructueuse en tous points pour le pays natal, faire inscrire des touristes, et aussi adhérer et cotiser à la « Diane du Quercy » qui requiert action et moyens.

La cotisation type de membre actif est de 20 fr. et par faveur de 10 fr. seulement pour les membres d'une association quercynoise locale régionaliste ou parisienne. Le seul fait d'adresser un mandat, chèque postal, au trésorier général sortant à l'adresse exacte suivante: Elie Héreil, 432-59, Paris 1er ; 40, rue de l'Annonciation, Paris, 16e, rend l'envoyeur sociétaire sans autre formalité ou correspondance.

Office notarial supprimé

L'Office notarial de Saux (Lot), dont M. Bousquet, démissionnaire, était titulaire, est supprimé.

Compatriote

Notre compatriote, M. Maurice Baudel, de Souillac, est nommé commis du Trésor à Cheyland (Ardèche).

Moissac, station uvale

Au cours de la séance du 30 juin de l'Académie de Médecine, il a été lu un rapport sur la demande de station uvale formée par la ville de Moissac (Tarn-et-Garonne). L'Académie a donné son autorisation sous réserve qu'on n'ajoutera aucun antiseptique au jus de raisin.

Loterie Nationale

C'est le 14 juillet, à 17 heures, à la Baule, qu'aura lieu le tirage de la 6e tranche de la Loterie nationale.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 4 — DIMANCHE 5
(*à 21 heures*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)
Betty STOCKFELD et Roger TREVILLE
DANS
Le Voyage Imprévu
Inspiré du roman de Tristan Bernard

CHAMBRE DE COMMERCE DU LOT

En ouvrant la séance, M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion, étant absent de Cahors.

Société auxiliaire pour les échanges commerciaux avec l'étranger. — Cette société, qui s'occupe de compensations privées, serait désireuse de trouver une personne qui voudrait bien se charger de recruter des adhérents parmi les exportateurs de la région que la question intéresse.

La Chambre décide de faire, à ce sujet, une démarche auprès de M. A. Pébeyre, industriel à Cahors, conseiller du Commerce extérieur.

Congrès des Groupements industriels et commerciaux du Massif Central. — La Chambre de Commerce est invitée à assister à ce Congrès qui se tiendra à Clermont-Ferrand à une date qui sera fixée ultérieurement.

Acceptation de principe.

Autorail Périgueux-Brive. — Lettre de la Cie du P.O.-Midi faisant connaître que, pour donner satisfaction au vœu émis par la Chambre de Commerce dans sa séance du 23 avril 1936, un autorail partira de Périgueux à 2 h. 40 pour arriver à Brive à 3 h. 43.

Conseillers du Commerce extérieur. — En réponse à une demande qui lui est adressée par M. le Ministre du Commerce, la Chambre donne un avis très favorable au renouvellement du mandat de deux Conseillers du Commerce extérieur de son ressort.

Registre des experts-comptables. — M. le Président donne connaissance d'une décision du Conseil d'Etat annulant l'arrêté du 18 avril 1933, instituant dans chaque région économique un Registre d'inscription et un Conseil de discipline pour les experts-comptables diplômés par l'Etat.

Relations avec le Maroc. — M. le Président rend compte de la visite faite le 30 avril dernier par M. Moreau, Directeur de l'Office du Maroc de Bordeaux et indique les principaux points sur lesquels est attirée l'attention des exportateurs avant de traiter avec le Maroc.

Office du blé. — Vœu émis par le Syndicat des Négociants en Grains de Toulouse et de la Région demandant, entre autres choses, que le Gouvernement, en cas de création d'un Office du blé, fasse appel à leur concours et utilise leurs compétences commerciales, leurs entrepôts, leur matériel et leur personnel.

La Chambre s'associe à cette partie du vœu.

Exonération de l'impôt foncier pour les aérodromes privés. — M. Orliac dépose un vœu tendant à faire bénéficier les constructions d'aérodromes privés de l'exemption d'impôt foncier et des taxes locales prévues en faveur des constructions nouvelles destinées à l'habitation par la loi du 1er avril 1926 et les modifications apportées à cette loi.

Ce vœu, adopté à l'unanimité, sera transmis aux Parlementaires du Lot, aux Régions économiques de Bordeaux et de Toulouse, aux Chambres de Commerce du ressort de ces régions, à l'Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce, à l'Aéro-Club de France et à la Fédération Aéronautique.

Foire-Exposition de Montauban. — Le Comité de la Foire invite la Chambre à être représentée à l'inauguration de la Foire-Exposition de Montauban et du Tarn-et-Garonne, le 5 juillet 1936, sous la présidence effective de M. le Ministre du Commerce.

La Chambre désigne, à cet effet, son Président qui, en cas d'empêchement, déléguera un autre membre.

Assemblée des Présidents. — Réunion du 9 juin 1936. — M. le Président fait connaître dans quelles conditions ont été convoqués à cette réunion exeptionnelle les Présidents des Chambres de Commerce de France.

Il met ses collègues au courant des explications fournies à l'Assemblée par M. le Président Dalbouze qui a été amené à signer l'accord du 7 juin 1936, dit accord Matignon, entre la C.G.P.F. et la C.G.T. sur arbitrage de M. le Président du Conseil.

Il donne connaissance : 1° de la résolution adoptée par l'Assemblée des Présidents par laquelle celle-ci prend acte que l'accord du 7 juin a été réalisé sur l'arbitrage et sous l'entière responsabilité du Gouvernement ;

2° des déclarations votées par l'Assemblée des Présidents en ce qui concerne les congés payés et la semaine de 40 heures.

Au sujet des congés payés, l'Assemblée déclare que, malgré les charges nouvelles qui résulteront de l'application de cette mesure qui n'aurait dû être réalisée qu'au moment opportun, elle est prête à répondre par un effort approprié à ce désir naturel d'amélioration sociale.

Au sujet de la semaine de 40 heures, avec maintien des salaires, l'Assemblée des Présidents attire l'attention des Pouvoirs Publics sur la gravité de la responsabilité qui leur incomberait en imposant à l'économie française, en dehors d'une adaptation progressive et d'une application simultanée sur le plan international, une charge intolérable génératrice d'un bouleversement total de la position économique du pays.

Ces explications entendues, la Chambre de Commerce du Lot approuve l'intervention de M. le Président Dalbouze dans les événements récents et notamment dans la signature de l'accord du 7 juin 1936.

M. le Président Orliac exprime ensuite sa conviction que la France, qui s'est toujours redressée, même dans les situations qui paraissaient les plus critiques, retrouvera bientôt son équilibre et sa température normale après cette poussée de fièvre.

Subvention. — La Chambre vote une dépense de 500 francs à titre de subvention exceptionnelle en faveur du concours hippique du 5 juillet 1936 à Cahors.

Timbrage des bons de commande. — Pour renseigner utilement ceux de ses ressortissants qui lui en feront la demande, la Chambre de Commerce se procurera la brochure éditée sur cette question par la Fédération des Syndicats de Produits chimiques et Engrais (Demandé par M. Besombes).

Moniteur du Commerce et de l'Industrie. — Sur proposition de plusieurs de ses membres, la Chambre décide de souscrire un abonnement à cette Revue.

Relations ferroviaires Cahors-Brive. — M. Mayaudon dépose un vœu demandant à la Cie du P.O.-Midi d'établir, vers la fin de l'après-midi, un service de Cahors à Brive, soit par l'adjonction de voitures de voyageurs aux trains qui circulent déjà, soit par la mise en circulation d'un autorail.

Ce vœu, adopté à l'unanimité, sera transmis à la Direction de la Cie.

Allocations familiales. — M. Boi rend compte du Congrès tenu à Strasbourg le 20 mai dernier. Il signale principalement qu'il a été constaté que depuis la mise en application de la loi des Allocations Familiales, le nombre des naissances est en augmentation, la mortalité infantile est plus faible et les enfants sont l'objet de plus de soins.

M. le Président remercie M. Boi de son intéressant compte-rendu.

Etablissement de salaires minima. M. Payard présente à la Chambre un rapport très documenté sur le projet de loi déposé par M. H. Meck, député, et plusieurs de ses collègues.

Après avoir remarqué qu'une augmentation de salaires entraîne une augmentation des frais généraux et partant des prix de revient et du coût de la vie, le rapporteur conclut en disant que, depuis qu'il a été chargé de préparer son rapport, le Gouvernement a pris des initiatives tendant à l'amélioration de la vie ouvrière et dont il n'y a plus qu'à attendre les résultats.

VOTES DE NOS DEPUTES

Sur l'ordre du jour de confiance sanctionnant le débat sur la dissolution des ligues, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. de Monzie.
Contre : M. René Besse.
M. Malvy était absent par congé.
La Chambre a adopté par 375 voix contre 192.

LES ENFANTS DU QUERCY A TOULOUSE

L'Amicale des Enfants du Quercy à Toulouse rappelle à ceux qui se sont fait inscrire que le départ pour l'excursion du 12 juillet aura lieu du « Bar de la Rotonde », 23, boulevard de Strasbourg, à 6 heures très précises.

Comme l'on verra, le maximum de choses dans le minimum de temps, il est indispensable de partir exactement à l'heure indiquée

Elle compte donc sur la bonne volonté de tous et elle espère qu'il n'y aura pas de retardataires.

Elle les informe, en outre, que quelques changements (qui seront certainement favorablement appréciés) ont été apportés à l'horaire primitif :

1° Halte dans la forêt de la Garrigue (entre Montricoux et St-Antonin), pour un délicieux casse-croûte ;

2° Arrêt d'une heure et demie à St-Cirq-Lapopie, au lieu d'une heure;

3° Arrivée à Cabrerets, à 11 h. 30, déjeuner, puis visite de la grotte de Pech Merle, du Musée, etc..., départ à 15 heures ;

4° Arrêts de 20 minutes chacun à Marcilhac et à Espagnac ;

5° Visite de Figeac, de 16 h. 50 à 18 heures ;

Arrêt de 20 minutes à Capdenac-le-Haut ;

7° Arrivée à Cajarc, vers 19 h. 30, dîner.

Comme toutes ces visites auront lieu avec guides spéciaux très documentés, cette excursion sera donc très intéressante et chacun en conservera certainement le meilleur souvenir.

Prix de l'excursion : 90 francs, *tous frais compris.*

Gendarmerie

M. Sercomanens, gendarme à Latronquière, est nommé à Toulouse, où il occupera le poste de secrétaire du capitaine-trésorier.

M. Fulburé, gendarme à Payrac, est nommé à Latronquière.

Election municipale

Une élection municipale a eu lieu dimanche, à St-Hilaire-Bessonies, pour pourvoir au remplacement de M. Lavergne, maire, décédé.

M. Ludovic Lavergne, fils du maire défunt, a été élu conseiller municipal, par 62 voix sur 62 votants.

CAHORS

LE TEMPS !

La lourde température qui sévissait sur Cahors, depuis plusieurs jours, a été un peu adoucie par suite de la pluie qui est tombée, en assez grande abondance pendant la nuit de mercredi sur Cahors et les environs.

Pluie désirée, certes, qui a été bienfaisante pour les récoltes. Elle a, dans tous les cas, rafraîchi la température. Mardi, notamment, le thermomètre, sur les Boulevards, marquait 33 degrès et mercredi à midi, il était descendu à 24. La différence était sensible et nul ne s'en plaignait.

Mais, toujours malicieux, d'aucuns disaient : « Eh ! parbleu, mercredi, c'est jour de foire à Cahors. où, on sait bien qu'à chaque foire, il pleut. » Pour un coup, ils se sont trompés. Durant la matinée et la journée, il n'est pas tombé une goutte de pluie, et si la foire n'a pas été importante, c'est parce que les ruraux, profitant de la bonne ondée tombée dans la nuit, étaient occupés aux travaux des champs.

Toutefois, les malicieux eurent le sourire. A 18 h. 1/2, un orage éclata et une forte bourrasque tomba sur la ville. Oui, mais la foire était terminée, les forains avaient plié leurs étalages et les ruraux étaient, déjà, en route pour rentrer chez eux !...

Mais ce qui est appréciable, c'est que, grâce encore à cette ondée de mercredi soir, la température est en fin supportable. Mais ça ne durera pas, disent les météorologistes ! ! !

L. B.

Service de l'Education physique

M. Deleuze, capitaine chargé du service de l'Education physique au 16e tirailleurs sénégalais à Cahors, est nommé adjoint au colonel directeur du service de l'Education physique de la 15e région, à Marseille.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. le capitaine Deleuze, mais nous lui exprimons, également, les regrets que son départ provoquera parmi les nombreux amis qu'il compte dans notre ville.

M. Guillot, capitaine du 4e tirailleurs sénégalais, est nommé à Cahors, en remplacement de M. le capitaine Deleuze. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Service de santé

Sont promus au titre de réserve et affectés à la 17e région ; au grade de médecin lieutenant-colonel : MM. Delherm et Rambaud.

Au grade de médecin-commandant: MM. Verbizier, Soula, Neau, Ségala.

Au grade de médecin-capitaine : MM. Massip, Dussans, Chambon, Raynaud, Tourneux.

Au grade de pharmacien-commandant : M. Abadie.

Au grade de pharmacien-capitaine : M. Mailhe.

Affectations

MM. Ruellan, et Aubinière, lieutenants au 16e tirailleurs sénégalais, sont affectés au 23e d'infanterie coloniale.

L'adjudant-chef Pambrun, rapatrié de Madagascar, les sergents-chefs Ollivier, Calcat, attendus d'Afrique occidentale française, sont affectés au 16e tirailleurs sénégalais

Armée

Le sergent-chef Neulat, du 16e tirailleurs sénégalais, est nommé au grade d'adjudant.

Les sergents Védry, Ba Mamadou, sont nommés sergents-chefs.

Manifestation artistique franco-belge

C'est le jeudi 9 juillet que « l'Echo du Centre de Bruxelles » société chorale en division d'excellence sera à Cahors.

Nous publierons prochainement le programme de cette journée qui comprendra plusieurs auditions de cette société, notamment, le matin, à 11 heures, à la cathédrale de Cahors, l'exécution de la « messe à 3 voix de Auguste Debœck, avec aux orgues, le maître Robert Breard, grand prix de Rome et le soir à 9 heures, aux allées Fénelon, un grand concert artistique avec le concours des « Amis de l'Harmonie » et de l'« Orphéon » de Cahors, au cours duquel la « Chorale Belge» fera entendre des morceaux du plus haut intérêt artistique.

Mise en garde

M. Montaricourt, propriétaire de la Photographie Lumina, à Cahors, met en garde sa nombreuse clientèle contre les agissements de certains individus qui se présentent à domicile en son nom pour la fourniture d'agrandissements photographiques.

Il tient à spécifier qu'il n'a pas de représentants et que l'on doit s'adresser directement à lui pour traiter. Il décline toute responsabilité pour toute affaire conclue en dehors de lui.

En fauchant

Lundi soir, Mme Mire, propriétaire à Lauzerte, s'est blessée gravement à la jambe droite avec la faucheuse dont elle se servait. Elle a été transportée à l'hôpital de Cahors.

EDEN

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE
(*en soirée seulement*)
Vos vedettes préférées ANNABELLA dans
Marie « Légende Hongroise »
et BACH dans son meilleur film
EN BORDEE
Prix des places : Premières, 3 fr. ; Balcon, 4 fr. ; Enfants, prix unique, 1 fr. 50.

Concours général des lycées et collèges

Au Lycée Gambetta

Nous apprenons avec un vif plaisir que notre jeune compatriote, M. Gaston Chapou, élève de 1re au lycée Gambetta, vient d'obtenir le 3e prix d'histoire et géographie au Concours général des lycées et collèges de France.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Chapou, dont le brillant succès fait honneur à notre vieil établissement universitaire.

Contributions indirectes

M. Fourcade, inspecteur-entreposeur des Contributions indirectes à Cahors, est nommé à Périgueux.

Nous adressons à M. Fourcade nos bien vives félicitations pour l'avancement qu'il obtient. Cependant, il peut être certain que son départ sera vivement regretté par les nombreux amis qu'il compte à Cahors.

Brevet supérieur

Lundi et mardi ont eu lieu les épreuves écrites du Brevet supérieur.

Voici les résultats :

Sont admissibles : *Aspirants*: Bourgade Jean, Chastagnol, Delfort, Escribe, Girma, Lacombe, Laujol, Lestrade, Maury, Meilhac, Miquel, Monzat, Prigent, Sagnes, Séva, Simon, Varennes.

Aspirantes : Mlles Aladel, Baras, Beysen, Chassaing Marie-Elise, Chassaing Marcelle, Bras, Combrouze Simone, Combrouze Charlotte, Conquet, Delrieu, Dupuech, Escrouzailles, Gauchet, Gidel, Guyou, Hébrard, Hugou, Lurguie, Magot, Marmiesse, Marty, Merle, Meysen, Pons, Rigouste, Sabatié, Salvan, Soulié, Théodorou.

Brevet élémentaire et Ecole normale

Les examens du Brevet élémentaire et des Ecoles normales commenceront à Cahors le lundi 6 juillet, à 7 heures. Les aspirants au Brevet élémentaire et à l'Ecole normale, les aspirantes à l'Ecole normale composeront à l'Ecole primaire supérieure de Cahors.

Les aspirantes au Brevet élémentaires composeront à l'Ecole publique du Boulevard Gambetta et au lycée Clément-Marot.

L'appel des candidats aura lieu lundi, à 6 h. 45.

Passage de troupes

Un détachement du 2e Hussards, venant du camp de la Courtine, séjournera à Cahors le 5 juillet 1936.

Ce détachement aura la composition suivante : 7 officiers, 20 sous-officiers, 200 brigadiers et cavaliers, 224 chevaux.

Probité

MM. Blanc, Tulet, Barat, Labarrière, employés du service de la voirie municipale, trouvèrent dans une poubelle qu'ils vidèrent, un porte-monnaie contenant une somme de 550 fr. et un bracelet.

Ils s'empressèrent de rechercher le propriétaire du portemonnaie. C'était Mme B..., demeurant rue Wilson, à laquelle ils s'empressèrent de le remettre. Ils furent, comme on le conçoit, vivement remerciés. Nos félicitations.

Tentative de suicide

M. Germain Gaillard, propriétaire à Montdoumerc, a tenté de mettre fin à ses jours. Il s'est tiré un coup de fusil et a été atteint à un bras et à l'oreille droite. Ses blessures sont sans gravité.

Chute de moto

Dimanche, à 13 heures, M. Gabriel Goudeau, 33 ans, fermier à Reyrevignes, était en moto, lorsqu'au bas de la côte de la route qui va de Souillac à Gignac, la moto dérapa. M. Goudeau fut précipité sur le sol où il resta inanimé. Relevé par des passants, il fut transporté chez lui. Il a de graves blessures à la tête.

Auto contre un rocher

Mardi matin, vers 7 heures, M. Barriat, pharmacien à Figeac, conduisait une auto dans laquelle avaient pris place Mme Barriat, son neveu et Mme Delpech lorsque, près d'Espagnac, l'auto fit une embardée et alla s'écraser contre un rocher. Les occupants, assez sérieusement contusionnés, furent transportés à la clinique de Figeac. Leur état, toutefois, n'inspire pas d'inquiétude.

Vélo retrouvé

Ces jours derniers, nous avons relaté le vol d'un vélo commis à Latronquière au préjudice de M. Mozières, cantonnier. Le vélo vient d'être retrouvé en bordure du ruisseau « Lavergne ». Il est assez endommagé.

Trouvailles

Il a été trouvé un portemonnaie par par M. Fauconal ; un billet de banque par Mlle Pouzergues ; une pompe de vélo par M. Gernolles ; un chapelet par Mlle Fourgous ; un bracelet par Mme Allerix ; une montre par Mme Auriol ; un billet de banque par M. Cayrac ; un portemonnaie par M. Martinez.

Les « Amis de l'Harmonie »

(Direction : Gustave Barreau)

Programme du vendredi 3 juillet 1936. — Washington-Post (Marche), J.-P. Sousa ; Poète et Paysan (Ouv.), Suppé ; Océana (Valse). Popy ; Babillage (Genre), Gillet ; Suite de Ballet, Popy.

Allées Fénelon, de 21 h. 15 à 22 h. 15.

Foire du 1er juillet

La foire du 1er juillet a été peu importante.

Foirail aux bœufs et aux moutons, néant.

Marché : poules 4· fr. ; poulets, 5 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 75 ; canards, 4 francs, la livre ; œufs, 4 fr. 50 la douzaine ; pigeons, 6 à 10 fr. la paire.

Sociétés de chasse et de pêche

Banquet du 5 juillet à Figeac. — Notre appel a été entendu ; le Banquet de Figeac s'annonce triomphal. De tous côtés, nous parviennent les adhésions. Pous ne citer qu'un exemple, disons que de Puy-l'Evêque, point peut-être le plus éloigné de Figeac, il y aura seize assistants.

Notre joie est grande qu'il en soit ainsi :

D'abord, et avant tout, parce qu'il est juste que chacun s'intéresse et participe à la vie de la Fédération.

Ensuite, parce que c'est un réconfort et un encouragement pour les dirigeants qui sacrifient temps, peine et souvent leur amour-propre.

Enfin, parce que c'est une marque de solidarité et de gratitude envers les camarades figeacois qui nous recevront avec leur cordialité habituelle.

Ajoutons que c'est l'occasion d'une belle excursion, ainsi que d'une bonne journée dans la franche camaraderie. — *La Fédération.*

St-Hubert-Club et Société de pêche

Nous rappelons aux camardes cadurciens qu'un autobus des plus confortables, partira de Cahors pour Figeac, dimanche matin, à 7 heures.

Rendez-vous, place Aristide-Briand, devant la statue Gambetta. Ce voyage, aller et retour, coûtera, environ, la modique somme de 10 francs.

Cadurciens, chasseurs et pêcheurs, nos collègues de Figeac sont toujours venus en nombre à Cahors.

Vous leur montrerez votre reconnaissance en venant vous-même encore plus nombreux à Figeac.

Vol de chiens

Mardi, M. Laroze, aiguilleur au P.O., avait laissé sortir ses deux chiens. Mercredi, ils n'étaient pas rentrés. M. Laroze a porté plainte contre inconnu. Il croit que les chiens ont été volés.

Les Sports

RALLYE NATIONAL CYCLISTE DE CAHORS DU 5 JUILLET 1936

Il est rappelé aux engagés du Rallye que les contrôles de départ seront ouverts le 5 juillet à partir de 13 heures jusqu'à 16 h. 30 pour faire tamponner leur carte de route après y avoir inscrit leur nom, prénoms et adresse ; d'autre part, le contrôle d'arrivée à Cahors, devant l'Hôtel de Ville pour la réception des cartes, sera ouvert, de 14 heures à 18 heures (heure légale).

Le tirage au sort des gagnants aura lieu après la fermeture et sera suivi de la distribution des prix.

Les engagements touchent à leur fin; le 4 juillet est le dernier délai, il ne reste plus que quelques dizaines de cartes disponibles. Aussi, invitons-nous les retardataires qui pourraient exister encore à s'en procurer au plus tôt afin d'éviter d'être déçus au dernier moment. — *Le Comité.*

AU ROBINSON

Samedi 4 juillet
Grande soirée dansante
Le virtuose accordéoniste BRAJOU, avec le célèbre guitariste PÉTROF et l'as du Jazz MILO, des Bals parisiens.
Prix d'entrée : Messieurs, 3 fr.; Dames, 2 fr.

A PARIS
Voyageurs, Touristes Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire*
Téléphone ARCHIVES 60-92
Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Arrondissement de Cahors

Pradines

Fête locale. — La jeunesse de la commune de Pradines organise, comme les années précédentes, sa fête annuelle les 4, 5 et 6 juillet. Voici le programme :

Samedi 4 juillet : à 19 heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie ; réception des invités ; préparation de la fête.

Dimanche 5 juillet : à 9 heures, réception de la musique ; 10 h., grande messe pour les morts de la Grande Guerre ; dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument aux morts; 11 h., apéritif-concert ; 12 h. ; distribution de bouquets, aubade aux habitants ; 16 heures, grand bal ; 21 h., bal de nuit, illuminations, pavoisement de l'île.

Lundi 6 juillet : en matinée, repos des fatigues de la veille ; 15 h., grand concours de quilles ; 16 h., tirage de la tombola ; 17 h., bal de jour ; 21 h., bal de nuit et à 24 h., farandole et réveillon.

Un service d'auto fonctionnera pendant ces trois journées de réjouissances. Le meilleur accueil sera réservé aux visiteurs. — *Le Comité.*

Electrification. — M. René Besse vient de recevoir une lettre du sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture par laquelle celui-ci l'informe qu'à sa demande il accorde une subvention maximum de 48.840 francs pour l'extension de son réseau rural de distribution d'énergie électrique.

Catus

Chemin rural. — M. de Monzie vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture une lettre l'informant qu'à sa demande une subvention dont le maximum est fixé à 18.240 francs sera accordée pour la réfection du chemin rural du G C. n° 47 au G. C. n° 6.

Montgesty

Chemin rural. — M. René Besse vient de recevoir une lettre du sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture par laquelle celui-ci l'informe qu'à sa demande il accorde une subvention maximum de 26.640 francs pour la réfection du chemin rural du V.O. 7 à la Fontaine de Montgesty.

Cazals

Tirage d'obligations. — Le Comité syndical d'électrification de la Vallée de la Masse, s'est réuni dimanche dernier à la Mairie de Cazals. Il a procédé au tirage des obligations à rembourser en 1936.

Les 20 numéros ci-après ont été désignés : 566, 270, 398, 52, 331, 427, 463, 15, 353, 38, 564, 228, 406, 285, 501, 421, 226, 53, 476, 224.

Ces obligations seront remboursées à 500 francs à partir du 1er juillet 1936 et cesseront de produire intérêts à compter de cette date. C'est également à partir du 1er juillet que tous les coupons seront payables à la perception de Cazals, à raison de 30 fr. chacun, nets de tous impôts.

Trouvaille. — Un habitant de Cazals, désirant conserver l'anonymat, a trouvé sur la voie publique, une série de coupons de valeurs d'Etat qu'il s'est empressé de remettre à M. le Maire de Cazals.

Ces coupons sont tenus à la disposition de la personne qui les a perdus et lui seront remis sur présentation des titres correspondants.

Bélaye

Certificat d'études. — Notre dévouée institutrice, Mme Delpech, a présenté trois élèves : un garçon, Yvon Foissac, et deux filettes, Marcelle Fauchié et Suzanne Montet, au Certificat d'études primaires, à Luzech.

Tous les trois ont été reçus.

Félicitations à la maîtresse et aux lauréats.

Mariages. — Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de notre compatriote Norbert Andral, instituteur à Léobard, avec Mlle Marie-Louise Labroue, sans profession, domiciliée à Prayssac.

Souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Saux

Enseignement. — Par suite de l'accident d'auto dont a été victime notre institutrice, une jeune suppléante est venue la remplacer. C'est Mlle Rouquié.

Meilleurs souhaits de bienvenue à la nouvelle maîtresse, de même que nous formons les meilleurs vœux pour le prompt rétablissement de Mlle Macary qui l'a échappé belle.

Duravel

Bulletins de déclarations de perte pour dégrèvements. — Pour permettre à tous les intéressés de faire une demande en dégrèvement d'impôts fonciers, le délai est prolongé jusqu'au 5 juillet inclus.

Passé cette date, il ne sera reçu aucun bulletin de réclamation.

Avancement. — Notre compatriote, M. Roger Borredon, receveur des Contributions directes à St-Louis, vient d'être nommé inspecteur à Dakar.

Nous lui adressons nos félicitations ainsi qu'à sa famille.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Enlèvement des ordures ménagères. — Au moment où s'ouvre la saison touristique, chacun doit comprendre qu'il est du plus grand intérêt de présenter à nos visiteurs une ville propre, saine et même coquette. C'est pourquoi le Maire à l'honneur de rappeler à ses administrés les principales prescriptions de l'arrêté municipal du 30 mai 1921, qui doivent être rigoureusement observées en vue de la propreté de la ville :

1° Tout dépôt sur la voie publique est interdit ;

2° Les ordures ménagères seront contenues dans une caisse munie d'un couvercle et de deux anses, qui, remplie, devra être facilement soulevable par l'homme de service. L'usage de poubelles est fortement recommandé. Cette caisse sera placée devant l'immeuble, sans qu'elle puisse entraver la voie publique, quelques instants avant le passage de l'auto et enlevée ensuite. (Les objets tels que verre, poterie, vieille ferraille, etc.), seront déposés dans un seau ou caisse tous les lundis et enlevés dans l'après-midi ;

3° Chaque riverain doit balayer la rue jusqu'en son milieu tant au droit de l'immeuble qu'il habite qu'au droit des dépendances qui le continuent ; tels que : cour, jardin, écurie, remise, etc... ; sur les places publiques il doit, de même, balayer jusqu'à 3 mètres sur la voie publique ;

4° Dans les rues inaccessibles à l'auto, tels que culs de sacs ou rues de moins de 100 m. de longueur, les riverains doivent porter leurs caisses pleines aux débouchés de la rue sur la voie où passe la voiture.

L'inexécution des prescriptions ci-dessus peut donner lieu à des contraventions. Mais le Maire compte que tous les habitants auront à cœur de s'y conformer de bonne grâce.

Congrès de la pêche et de la chasse. — Nous rappelons que c'est dimanche prochain, 5 juillet, que se tiendra à Figeac le Congrès de la Fédération des Sociétés de Chasse et de Pêche du département du Lot. Voici, en quelques mots, le programme de cette journée de fête : A 9 h., cour de la Gare, réception des dirigeants et des délégués de la Fédération par les dirigeants et les membres de la Société: « La Saintt-Hubert Figeacoise » ; Concert de trompes de chasse par le Rallye Saint-Hubert. A 9 heures et demie, Congrès à la Salle Saint-Fargeau sous la Présidence de M. Lafon, président de la Fédération. A midi, banquet à l'hôtel David. Le soir, à 21 heures, grand bal sur la terrasse de l'Hôtel David.

Gagnac

Chemin rural. — M. de Monzie vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture une lettre l'informant qu'à sa demande une subvention qui ne pourra pas dépasser 14.720 francs sera accordée pour la réfection du chemin rural de « Toupe fraîche ».

Chemins ruraux. — M. de Monzie vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture une lettre l'informant qu'à sa demande une subvention maximum de 8.160 francs sera accordée pour le chemin rural du Rieu à Barrou.

Dans les mêmes conditions le ministre informe M. de Monzie qu'une subvention maximum de 32.000 fr. sera accordée pour le chemin rural de Lavaysse.

Cajarc

Congrès de la Fédération des sous-officiers de réserve. — Dimanche a eu lieu à Cajarc le Congrès de la Fédération des sous-officiers de réserve du Lot.

Le matin, le cortège s'est rendu au monument aux morts de la guerre où ils ont déposé une gerbe et ont observé la minute de silence, puis les sociétaires se sont rendus à la mairie de Cajarc pour assister à la conférence faite par le commandant Montiau. Au nombre de 124, les sociétaires sont allés à l'hôtel Calmettes où un excellent dîner leur a été servi.

Au dessert, M. Eugène Grangié, commandant de réserve a apporté aux sous-officiers présents les félicitations des officiers réservistes.

M. Milon l'a remercié au nom de la Fédération lotoise qu'il préside.

Le champagne a coulé et les chants ont été nombreux et ce n'est que vers les 4 heures que le banquet s'est terminé.

Dans un bel enthousiasme chacun s'est retiré enchanté et tous se sont donné rendez-vous à l'année prochaine.

Pendant l'après-midi, des avions, provenant du terrain d'atterrissage du Pournel, ont survolé Cajarc.

Marcilhac

Succès universitaire. — Notre compatriote, M. Jean Delmas, vient d'être reçu à la licence en droit (2e année).

Nos félicitations.

Lacapelle-Marival

Les boules. — Une société de boulistes vient d'être constituée. Le bureau a été ainsi composé :

Président : M. Genot ; vice-présidents : MM. Cadiergues et Vanel ; secrétaire : M. Bos ; secrétaire adjoint : M. Boussac ; trésorier : M. Perrier ; trésorier adjoint : M. Guerric. ; Commission de contrôle : MM. Cros, Mazet, Crémoux, Caray, Filhol.

Les adhésions sont reçues chez M. Bos, secrétaire.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Un cadavre dans un pré. — Un pensionnaire de l'hôpital de notre ville, le nommé Peyrilles Jean, âgé de 80 ans, originaire de la Lavercantière (Lot), trompant la surveillance du personnel, avait disparu.

Toutes les recherches effectuées pour le retrouver étaient restées vaines. Jeudi dernier, son cadavre en décomposition fut découvert par des faucheurs dans un pré situé à Lantis, commune de Dégagnac.

Toute idée de crime doit être écartée.

Commencement d'incendie. — M. Domène Elie, négociant, et M. Bouygues Michel, boulanger, surpris de trouver des restes de foin consumé dans la grange qu'ils occupent en commun, rue St-Romain, ont avisé la gendarmerie de ce fait suspect. Une enquête est ouverte.

Enregistrement. — Le bureau de Gourdon sera ouvert tous les jours, de 8 heures à 12 heures et de 14 h à 16 heures, à l'exception :

1° Des dimanches et jours reconnus ou réputés fériés par la loi ;

2° De l'après-midi du dernier jour ouvrable de chaque mois.

Toutefois, lorsque le dernier jour ouvrable du mois coïncidera avec un jour de foire, le bureau demeurera ouvert ce jour-là de 14 heures à 16 heures et sera fermé jusqu'à 14 heures le jour ouvrable suivant.

Foire du 30 juin. — Cours moyens pratiqués

Bœufs de boucherie, 175 à 190 fr. ; bœufs de travail et d'élevage, 160 à 180 fr. les 50 kilos ; moutons de boucherie, 3 à 3 fr. 50 ; agneaux de boucherie, 5 à 5 fr. 25 le kilo ; porcs de charcuterie, 260 à 280 fr. les 50 kilos; porcelets, 200 à 250 fr. pièce, selon qualité et grosseur ; poulets de grain, 5 à 5 fr. 50 ; poules, canards, dindes, pintades, 3 à 4 fr. ; lapins domestiques, 2 à 2 fr. 25 ; chevreaux, 1 fr. 50 à 2 fr., le tout le demi-kilo ; pigeonneaux, 9 à 11 fr. ; oisons, 26 à 30 fr. ; canetons, 20 à 25 fr. la paire ; œufs, 3 fr. la douzaine ; avoine, 25 à 28 fr., le sac de 80 litres ; maïs, 22 fr., le quarteron de 30 litres.

Prochaine foire, 22 juillet.

Salviac

Fiançailles. — Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de Mlle Annette Deval, la gracieuse fille de Mme veuve Deval, employée auxiliaire des Postes au bureau de Salviac, avec M. Max Soulié, propriétaire à Gindou.

Les fiançailles eurent lieu à Salviac le samedi 27 juin dans la plus stricte intimité.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Camion automobile abandonné. — Un camion automobile fut abandonné à Salviac, il y a bientôt un an par un forain qui devait assurait-il le reprendre dans quelques temps.

Ce véhicule, qui gênait la circulation et le marché aux moutons, fut déplacé et conduit dans un recoin du foirail.

Il s'y trouve encore depuis cette date : les intempéries l'ont en partie démoli ; il constitue une épave qui ne peut rester là indéfiniment et les pouvoirs publics seraient bien avisés de le faire conduire dans un terrain vague ou de rechercher le propriétaire parmi les forains de la région.

Ginouillac

A la mairie. — M. le commandant Fougeron, maire de Ginouillac, avait donné sa démission. Nous croyons savoir que, sur l'instance de ses amis, il vient de la retirer.

CHEZ NOS VOISINS

Les grèves à Montauban

Les ouvriers du bâtiment sont en grève. Aucun accord n'a pu se faire entre les ouvriers et les délégués patronaux. Toutefois, pour permettre à la Foire-Exposition d'être inaugurée dimanche 5 juillet, les ouvriers ont décidé que les travaux seraient repris sur les chantiers de la Foire.

RENSEIGNEMENTS

COLONIES DE VACANCES

De malheureux enfants passent leurs jours d'été dans des chambres surpeuplées, sur le trottoir ou dans la cour poussiéreuse. Donnez-leur de l'air et de la santé.

Achetez le « Carnet National des Colonies de Vacances ».

Renseignements et vente du « Carnet » au Comité National des Colonies de Vacances, 52, rue Saint Georges, Paris 9e. Téléphone : Trudaine : 96-30, dans tous les Bureaux de poste, chez les comptables du Trésor, dans divers Magasins et Bureaux de Tabacs.

Tout acheteur d'un « Carnet National des Colonies de Vacances » donne à un enfant nécessiteux une journée de plein air. Renseignements et vente du « Carnet » au : Comité National des Colonies de Vacances, 52, rue Saint Georges, Paris 9e. Téléphone : Trudaine : 96-30, et dans les Bureaux de poste, chez les comptables du Trésor, dans divers Magasins et Bureaux de Tabacs.

Mamans en vacances pensez aux enfants qui souffrent dans les logements surpeuplés et surchauffés. Achetez le « Carnet National des Colonies de Vacances ». Renseignements et vente du « Carnet » au : Comité National des Colonies de Vacances, 52, rue Saint-Georges, Paris 9e. Téléphone : Trudaine : 96-30, et dans les Bureaux de poste, chez les comptables du Trésor, dans divers Magasins et Bureaux de Tabacs, ou au Comité Départemental du Carnet, constitué dans la plupart des Préfectures.

LES ENFANTS

SOYEZ "DANS LE TRAIN" PRENEZ LE TRAIN

BILLET DE FAMILLE

Tous les parents sont de cet avis : grâce aux couloirs et à toutes ses commodités, le chemin de fer est le moyen idéal pour se déplacer en famille. Prenez donc un

Et votre auto peut prendre le train avec vous.

EN VOYAGE

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

Les grèves au Mexique

M. Chagoyan, sous-secrétaire d'Etat mexicain, est parti en avion pour Merida, où, selon des nouvelles reçues de Mexico, 10 chauffeurs furent tués et 27 blessés, au cours d'une bagarre avec la police, lors de la grève des chauffeurs.

⁂

Traité naval anglo-franco-américain

Devant la décision de l'Angleterre tendant à faire jouer la clause de sauvegarde du traité naval anglo-franco-américain de mars dernier, les Etats-Unis ont déclaré qu'ils se considèreraient comme ayant le droit de maintenir le tonnage des destroyers, supérieur à celui prévu par le traité.

⁂

Les troubles à Oran

Les maires nationaux du département d'Oran se sont rendus, hier soir, à la Préfecture, afin de protester contre certaines menées communistes. Au moment où le groupe s'engageait rue des Jardins, deux coups de feu furent tirés, mais personne ne fut atteint. La police a opéré deux arrestations.

⁂

Un drame de la folie en Pologne

Près de Poznan (Pologne), un instituteur âgé de 53 ans, pris d'un accès de folie, a tué à coups de marteau sa belle-sœur, a blessé mortellement sa fille âgée de 9 ans et a tué ensuite, à coups de revolver, son frère et une domestique. Il se suicida ensuite d'un coup de revolver dans la bouche.

Femmes qui souffrez

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches,

Exiger ce portrait

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.**

La Jouvence de l'Abbé Soury

C'EST LE SALUT DE LA FEMME

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'estomac, de Constipation, Vertiges, Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les **Chaleurs, Vapeurs,** Étourdissements et tous les accidents du **RETOUR d'AGE,** faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Elle vous guérira sûrement.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier 15

Aucun autre produit ne peut la remplacer

Etre fort et le rester

La personne la plus robuste n'est pas certaine d'être demain en bonne santé. Une déficience momentanée suffit pour ouvrir la porte à la maladie et le plus sage est de renouveler ses forces au jour le jour. Un flacon de Quintonine versé dans un litre de vin constitue un puissant fortifiant qui donne un sang vigoureux et maintient en équilibre les forces physiques et nerveuses. Prenez-en un verre avant chaque repas et vous défierez la maladie. 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Tous travaux de comptabilité à forfait

DÉCLARATIONS FISCALES

Impôts directs et indirects

Jean DUBOIS

22, Bd Gambetta, CAHORS

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

AVIS

La Direction des Magasins « Aux 100.000 Paletots », *rue Maréchal-Joffre, Cahors,* a l'honneur de prévenir sa nombreuse et fidèle clientèle que les **Magasins seront fermés le DIMANCHE** à partir du 5 juillet au 27 septembre inclus.

DIRECTION DES DOMAINES DE CAHORS

Révision du chauffage central de l'Hôtel des Finances

Appel à la concurrence

Il sera traité, de gré à gré, par un marché aux travaux de révision de l'installation du chauffage central de l'Hôtel des Finances à Cahors, sur la base du programme et du cahier des charges particulières dressé par M. Vespérini, Ingénieur des Manufactures de l'Etat à Bordeaux, dont les entrepreneurs intéressés peuvent prendre connaissance à la Direction des Domaines de Cahors.

Montant approximatif des travaux: 28.000 francs.

Le marché sera passé sur un prix forfaitaire établi par l'entrepreneur.

Tout entrepreneur admis à soumissionner établira une soumission conforme au modèle qui lui sera remis à Direction des Domaines.

Cette soumission devra parvenir au Directeur des Domaines à Cahors, le 17 juillet, à midi au plus tard.

Les travaux devront être terminés dans un délai de 35 jours, à partir du moment où l'ordre de commencer aura été donné à l'entrepreneur.

TOURISTES--GOURMETS

Allez chez

Cassagnolle René

Hôtel de Londres

MONPAZIER (Dordogne)

Prix d'excellence de l'Académie du Périgord

Déménagements Groupages réguliers

Demi-tarif en retour

CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors *PETIT,* 65, *rue Dulong,* PARIS (Carnot 46-57)

PERNOD FILS

PARIS-PONTARLIER

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

SITUATION DE DIRECTEUR

pour le Département du LOT est offerte par IMPORTANTE SOCIÉTÉ à personne disposant de bureaux et auto. Aucune connaissance spéciale. Aucun apport, mais excellentes références exigées. Très bon rapport Ecr. à M. **ZUBER,** Inspect. général, 6, rue Nansouty, PARIS 14e.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 28

FILLE DE PRINCE

ROMAN PAR

MAX DU VEUZIT

Il fut fait ainsi que Le Gurum l'avait décidé. Mme Le Für était partie courir les magasins. Gyssie put donc emmener ses bagages sans provoquer d'explications. Elle se contenta de confier sa lettre d'adieu à la femme de chambre et de prendre poliment congé de celle-ci en exprimant tous ses regrets de n'avoir pu rencontrer la maîtresse de maison.

Dans une valise à main, Gyssie avait conservé les quelques objets nécessaires pour son voyage à Lyon ; elle put donc déposer ses malles à la consigne, ainsi qu'il avait été convenu. Et, comme il lui restait encore deux heures avant le départ du rapide « Paris-Côte-d'Azur », elle dîna avec Alex, au buffet de la gare.

Pour Gyssie, ce fut un moment agréable. Elle était contente d'être sortie d'une situation difficile et, surtout, elle était libre et allait entreprendre le voyage dont elle rêvait depuis quelques semaines...

L'officier de marine était, au contraire, tout triste de la voir partir, et il essayait encore de dissuader l'orpheline d'accomplir ce déplacement gros de conséquences.

— Vous êtes encore mineure : si votre grand-père voulait vous retenir, il en aurait le droit.

— Vous oubliez, mon bon monsieur, que je n'irai pas tout de suite raconter à mon aïeul que j'ignore où est mon père... Je vais à Lyon pour essayer de rencontrer le juge Chauzoles ou, tout au moins, pour m'assurer qu'il est encore en vie; mais je crains fort que nos relations n'aillent pas beaucoup plus loin.

— Laissez-moi vous accompagner, Gyssie ? pria tout à coup le jeune homme. J'ai tellement peur, en vous voyant si jeune et si inexpérimentée, qu'il vous arrive quelque chose.

— Vous voulez m'accompagner à Lyon ? fit-elle, abasourdie. Mais qu'est-que vous feriez là-bas ?

— Je vous verrais dans vos moments de liberté... Nous prendrions nos repas ensemble...

— Nous pourrions même descendre dans le même hôtel, observa-t-elle sérieusement.

Il hésita.

— Si vous vouliez, accepta-t-il finalement.

La jeune fille éclata de rire.

— Voilà, c'est tout simple! J'irais voir mon grand-père accompagnée d'un monsieur que je ne saurais comment présenter. A quel titre seriez-vous auprès de moi ? C'est ça qui arrangerait l'affaire !

— Si vous aviez voulu m'écouter tantôt, murmura-t-il, un peu rageur.

Mais Gyssie ne dut pas l'entendre, car elle ne releva pas sa réflexion.

Tandis que le train s'ébranlait et que le jeune homme restait immobile et sérieux sur le quai de la gare, la petite princesse, à la portière de son compartiment, lui faisait des signes de joyeux « au revoir ». Elle y mettait une telle exubérance enfantine et une si franche insouciance que Le Gurum en fut profondément touché :

— La délicieuse et pure enfant, se disait-il avec émotion. Tous ses parents, ligués contre moi qui ne suis qu'un simple roturier, me permettront-ils jamais de l'épouser ?

Une mélancolie lui étreignit péniblement l'âme.

— Mon Dieu ! Qu'est-ce que je vais devenir pendant qu'elle va être partie !

Et nous pouvons affirmer que jamais il n'avait été aussi sincère qu'en envisageant la tristesse des journées qui allaient suivre !

⁂

Ma chère Mamie,

Je suis à Lyon depuis mardi soir.

Allons, bonne Nounou, ne fronce pas ainsi le sourcil. Je n'enfreins pas les ordres de ma chère petite maman. Je ne contrarie même pas ses désirs. Ce qu'elle craignait pour moi, c'était l'hospitalité ou la sévérité de son père. Elle avait eu une jeunesse si triste et si opprimée qu'elle ne voulait pas m'exposer à en connaître une semblable... Mais, nulle part, elle ne m'a défendu de chercher à découvrir sa famille lorsque je serais en âge de résister à la mainmise que ses parents pourraient exercer sur moi.

Or, Mamie, cette idée d'aller à Lyon ne me quitte pas depuis le jour anniversaire de ma naissance où j'ai appris presque toute l'histoire de ma famille. Voir les lieux où ma mère a vécu, connaître le juge sévère et inflexible, mais probablement juste, qui l'a condamnée si impitoyablement alors qu'il aurait dû, puisqu'il était à la fois juge et partie, lui accorder toutes les circonstances atténuantes ! Ne devait-il pas craindre, en effet, d'être à son insu, et malgré sa volonté de justice, trop partial et trop strict ?... Ce qui lui est arrivé, naturellement !

La décision de mon grand-père, vieille de vingt ans, me paraît aussi inique que si elle datait d'hier, et il me semble que mon premier devoir, vis-à-vis de ma mère, est d'en appeler de ce jugement et de réconcilier au delà de la tombe le survivant et la chère créature si inexorablement condamnée.

Et voilà, Mamie, pourquoi je suis venue à Lyon.

⁂

Tout de suite, dès le matin de mon arrivée, je me suis informée de Désiré Chauzoles, le père de ma mère.

Il vit toujours, mais il a cessé ces fonctions au Tribunal civil depuis quelques années.

C'est un beau et grand vieillard de soixante-treize ans, portant la tête haute et le torse très droit. Maigre, le visage sec, complètement rasé, malgré son grand âge, la lèvre mince, la bouche un peu amère, l'ancien juge donne toujours l'impression de sévère froideur dont a parlé ma mère.

J'ai eu la chance de l'apercevoir alors qu'il sortait de chez lui, faire sa promenade quotidienne après déjeuner et alors que je commençais à peine ma faction, dans la rue, à quelques mètres de sa maison.

J'ai si souvent, depuis un mois, regardé sa photo, que je l'ai reconnu tout de suite. Il a passé à quelques mètres de moi sans me voir. Ses yeux gris ne doivent pas souvent s'arrêter, dans la rue, sur un si humble sujet que ma modeste personne. Je ne te dirai pas, Mamie, qu'en le voyant, j'ai été très émue.

Et pourtant, c'était le père de ma mère ! Remarque que je ne dis pas « mon grand-père ». Ce mot ne jaillit pas de mes lèvres... Il n'a pas jailli non plus de mon être intime, quand j'ai vu passer près de moi ce grand vieillard si froid.

J'étais plus bouleversée avant de le voir qu'au moment même où je l'ai aperçu. C'est triste à dire, j'ai eu surtout la sensation d'être devant un étranger que je regardais intensément et dont j'étais anxieuse de deviner le caractère.

Comprends-tu cela, Mamie ? Sans connaître mon grand-père, j'étais inquiète de savoir quelle impression il me causerait ; c'est la seule émotion qui a prévalu, m'a-t-il semblé.

Une hautaine froideur, un raideur qui n'est peut-être que de la réserve, une belle tête de vieillard qui se tient, qui ne s'incline pas... Un vieil étranger dont j'aurais contemplé la verdeur... C'est tout !

La voix du sang n'a pas parlé en moi...

Et cependant je me sens, moi aussi, très réservée, un peu froide et un peu hautaine. Normalement, nous devrions sympathiser, puisque nous sommes de la même race...

En me renseignant sur Désiré Chauzoles, un commerçant voisin m'avait aussi parlé de sa vieille servante, depuis plus de quarante ans à son service. Cette humble Marine dont ma mère cite le nom dans son journal : « Brave fille attachée comme un chien à sa niche à la maison qui l'a accueillie. »

Et, demeurée debout sur le trottoir, je me demandais comment j'allais pouvoir entrer en conversation avec cet autre personnage, quand la porte de la maison que je surveillais s'est ouverte et a laissé passer une petite femme, toute menue et vêtue de noir qui, un sac de cretonne au bras, allait faire, dans quelque magasin du centre de la ville, les emplettes que les femmes réservent généralement pour l'après-midi.

Tout de suite, je l'abordai :

(*A suivre*).

Bibliographie

TOURISME 1936

Les AUBERGES de FRANCE
offrent des pensions à 25, 30, 35 fr.

Un moyen sûr de diminuer les beautés incomparables de nos routes et campagnes, c'est d'essayer naïvement de les décrire. Non pas que la plume n'y parvienne pas, mais parce que l'enchantement d'un paysage étant fonction de notre état d'âme, ce que d'autres ont vu ne sera jamais ce que nous avons vu ou verrons nous-mêmes.

Mais l'enchantement des sites peut être comparé aux splendeurs architecturales des palais qui ne trouvent une expression utilitaire que par leur destination et ameublement. L'auberge avec ses dépendances représente l'ameublement de la nature qui sur la terre de France se fait plus coquette que partout ailleurs. Cela, tout le monde le sait.

Par contre, peu de Touristes en profitent, car les modestes toits hospitaliers des campagnes n'ont pas les moyens de se faire connaître par les automobilistes que des réclames fallacieuses essayent de faire traverser la frontière en promettant des conditions dérisoires de route et de gîte.

Rien de plus discutable même si l'on fait entrer en ligne de compte l'écart de tarif sur l'essence (60 à 80 cts au litre) comme c'est le cas pour l'Allemagne.

Des Alpes aux Pyrénées, de la Manche à l'Océan, auberge et hôtels moyens où se perpétuent nos traditions culinaires, consentent malgré les difficultés actuelles des prix de pension allant de 25 à 35 fr.

Pour les connaître, il n'est que de consulter les remarquables reportages gastronomiques du Club des Sans-Club, que patronait encore hier le célèbre Escoffier et qui est, pour ainsi dire, le centre de ralliement des Auberges ou Hostelleries d'élite. Ces reportages effectués à nouveau chaque année sont rédigés avec la collaboration et sous le contrôle de plusieurs milliers des adhérents du Club. Ils s'intitulent *Les Auberges* de France et forment pour 1936 un volume de 600 pages.

Il serait risqué sans doute de prétendre que dans les 3.000 étapes du Club, sans exception, on loge et mange divinement ; dans aucun pays du monde nul ne saurait donner plus qu'il ne reçoit.

Au demeurant, ces reportages exempts de toute publicité hôtelière, décrivent chaque table agrée à sa juste valeur avec une pointe d'humour et d'indiscrétion dont se rend coupable notre confrère Paul Poulgy.

Mais quelle que soit la qualité culinaire de ces maisons rustiques ou confortables, elle doit être certainement préférée à celle des « bons hôtels à 25-35 francs la pension » que clame la publicité des agences des pays voisins.

Touristes de bon sens, ne quittez pas les routes de France pour une économie illusoire !

Supplément aux *Lectures pour Tous* de juillet 1936)

VOICI LES VACANCES

Les *Lectures pour Tous* ont créé un abonnement de vacances de deux mois pour 10 francs (août-septembre), remboursable par 10 francs de livres. Lisez dans leur numéro de juillet : *Bachoteurs et bacheliers : l'Egypte et son nouveau roi ; As du tennis ; Les Mystères du radio-reportage ; « Messieurs, n'avouez jamais »* (P. Bouchardon) ; *Lady Werner a disparu*, 3 actes, ; *l'île Z*, roman complet, etc...

LA NATURE

Comment l'enfant commence-t-il à marcher ? à quatre pattes, bien sûr, mais on peut retrouver dans son allure des analogies avec celles de certains animaux et *La Nature* explique comment tout ce qu'une observation attentive peut tirer d'un fait si banal.

Un honnête homme doit avoir des clartés de tout ; et pour cela il n'a qu'à lire régulièrement *La Nature*, il est certain d'y trouver faits, photographies, commentaires, explications ; de la marche de l'enfant, cette fois on passe aux machines à statistiques et l'on comprend l'établissement des fiches comptables, leur perforation leur tri et leur décompte. Puis c'est une revue des nouveautés en matière de défense des grains et des graines contre les insectes. Ensuite on trouve, résumé en quelques cartes, la répartition mondiale des centres de production et de consommation des pétroles et l'importance de leur trafic maritime. De là aux pick up originaux, aux recherches toutes récentes sur la poliomyélite, maladie envahissante, à une application du quartz piézo-électrique à la chronométrie, à l'enregis sonore par la lumière ultra-violette, il n'y a qu'à tourner les pages. Et l'on aboutit à la procession dansante d'Echternach, dans le Luxembourg, qui vient d'avoir lieu une fois de plus, et qui est bien une des plus anciennes, des plus curieuses une des plus mêlée de souvenirs de toutes sortes, de toutes les fêtes populaires.

Ce n'est pas tout. L'amateur photographe a sa page, cette fois sur le temps de pose ; l'amateur d'astronomie a les siennes pour se reconnaître dans le ciel tout le long du mois prochain ; l'automobiliste trouve ses références ; l'amateur de livres sait ce que contiennent les derniers ouvrages parus ; et l'amateur tout court, le bricoleur, découvre des recettes et procédés utiles qu'il désire, qu'il cherche, dont il a besoin.

La Nature, Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

PRIME
A NOS LECTEURS:
35 FRANCS DE LIVRES POUR RIEN!
Tous ceux qui veulent être **" à la page "** doivent s'abonner à
Je sais tout
1 an: **38** francs
Envoyez cette annonce avec 38 fr. à JE SAIS TOUT, 90, av. des Champs-Elysées, Paris, et vous recevrez une liste de livres des meilleurs auteurs modernes sur laquelle vous choisirez
35 francs de livres que vous recevrez gratuitement
en remboursement de votre abonnement.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Trains spéciaux à prix réduit en 3e classe de PARIS-AUSTERLITZ à DAX

Le P.-O.-Midi met en marche, les 13 juillet, 2, 13 et 30 août 1936, entre Paris-Austerlitz et Dax, un train spécial à prix réduit, en 3e classe, desservant également par correspondance certaines sections du Réseau P.-O.-Midi et du Réseau de l'Etat.

Les billets donnant accès dans ces trains comportent, pour les destinations de Bordeaux et au-delà, une réduction de 40 0/0 ; validité 33 jours; faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément. Au retour, ils peuvent être utilisés dans les trains du service ordinaire et donnent droit à un arrêt en cours de route.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares de Paris-Austerlitz et Paris-Quai d'Orsay ; aux Agences P.-O. Midi, 16 boulevard des Capucines, et 126, boulevard Raspail ou aux Bureaux de Ville, 7, rue Paul-Lelong, 8, rue St-Florentin et 93, rue Blomet, à Paris

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de *Cahors* à *Toulouse*, par exemple ? *Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours.* Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 *voyages aller et retour* dans le premier cas ; après 7 *voyages aller et retour dans le second.*

LA CARTE A DEMI TARIF
LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

Préparez vos vacances à l'aide du LIVRET-GUIDE OFFICIEL P.-O.-MIDI

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1936 est paru ; il comprend 2 tomes :

Tome I : *de Paris à la Loire et à la Garonne.*

Tome II : *de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.*

Un indicateur complet des trains P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après :

Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.

Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 7 fr. 50.

Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris, 13e, contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français :

Tome I, avec horaire des trains, 6 fr. 25.

Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 25.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 35.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

—:— PRIX MODÉRÉS —:—

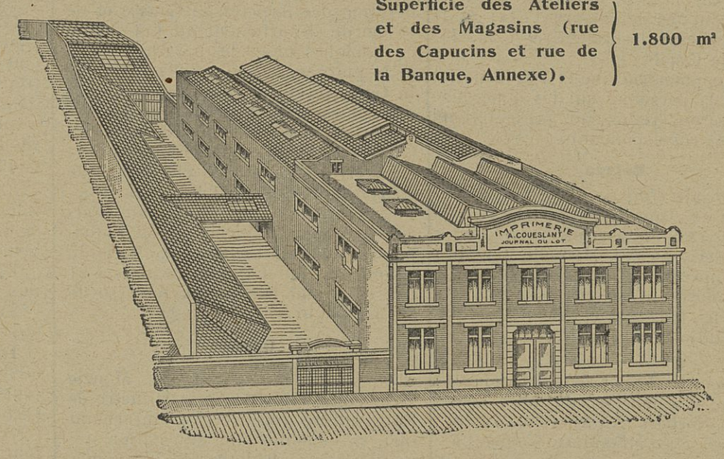

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } 1.800 m²

SERVICE D'ÉTÉ 1936

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	
PARIS (Orsay) dép.	»	»	10 15	»	19 55	20 25	22 5	»	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	10 27	»	20 5	20 37	22 17	22 45	»	»
LIMOGES arrivée	»	»	15 31	»	0 24	1 47	3 7	5 25	»	»
LIMOGES départ.	»	»	15 45	»	0 27	1 52	3 12	5 41	»	»
BRIVE... arrivée	»	»	17 1	»	1 43	3 18	4 35	7 22	»	»
BRIVE... départ.	8 3	12 28	17 7	18 3	1 49	3 48	4 41	7 33	»	»
Gignac-Cressensac.	8 39	13 4	—	18 37		—	—	—	»	»
SOUILLAC.. dép.	9 1	13 36	17 44	18 56	—	4 30	—	8 16	»	»
CAZOULES.....	9 8	13 43	—	19 2	—	—	—	—	»	»
La Chap.-d-Mareuil	9 13	13 48	—	19 6	—	—	—	—	»	»
Lamothe-Fénelon .	9 22	13 57	—	19 15	—	—	—	—	»	»
Nozac.....	9 31	14 6	—	19 24	—	—	—	—	»	»
GOURDON.. dép.	9 44	14 19	18 6	19 34	—	4 57	—	8 44	»	»
Saint-Clair.....	9 53	14 28	—	19 42	—	—	—	—	»	»
Dégagnac	10 3	14 38	—	19 52	—	—	—	—	»	»
Thédirac-Peyrilles.	10 13	14 48	—	20 2	—	—	—	—	»	»
Saint-Denis-Catus.	10 23	14 58	—	20 11	—	—	—	—	»	»
Espère.....	10 31	15 6	—	20 18	—	—	—	—	»	»
CAHORS arrivée.	10 40	15 15	18 41	20 27	3 21	5 35	6 11	9 23	»	»
CAHORS départ .	11 51	17 56	18 45	»	3 25	5 39	6 15	9 29	7 25	»
Sept-Ponts.....	12 2	18 7	—	»	—	—	—	—	7 36	»
Cieurac	12 17	18 22	—	»	—	—	—	—	7 51	»
Lalbenque.....	12 24	18 29	—	»	—	—	—	—	7 58	»
Caussade.....	12 52	18 59	19 25	»	—	6 21	—	10 12	8 25	»
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	19 45	»	4 20	6 42	7 10	10 33	8 55	»
TOULOUSE.. arr.	16 35	»	20 35	»	5 »	7 35	8 »	11 57	11 26	»

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB.(2) 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	4 53	»	8 35	13 25	15 50	20 16	21 20	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	9 53	9 17	14 6	16 35	20 57	22 6	0 »
Caussade.....	6 50	10 27	9 35	—	17 16	21 17	—	—
Lalbenque.....	7 26	11 5	—	—	17 56	—	—	—
Cieurac	7 34	11 13	—	—	18 4	—	—	—
Sept-Ponts	7 44	11 22	—	—	18 14	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	11 28	10 9	14 58	18 20	21 57	23 5	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	15 2	19 17	22 1	23 9	0 56
Espère.....	8 27	—	—	—	19 28	—	—	—
St-Denis-Catus ...	8 40	—	—	—	19 39	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 53	—	—	—	19 51	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—	—	19 58	—	—	—
Saint-Clair.....	9 10	—	—	—	20 6	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51	—	20 17	22 45	—	—
Nozac.....	9 30	—	—	—	20 24	—	—	—
Lamothe-Fénel. ..	9 38	—	—	—	20 32	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—	—	20 38	—	—	—
CAZOULES.....	9 51	—	—	—	20 44	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 12	—	20 55	23 10	—	—
Gignac-Cressens..	10 32	—	—	—	21 21	—	—	—
BRIVE..... a.	10 57	—	11 50	16 33	21 46	23 52	0 50	2 24
BRIVE..... d.	»		11 58	16 39	»	23 59	1 »	2 30
PARIS.. (A.) arr.	»		18 52	23 23	»	6 43	8 11	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»		19 4	23 35	»	6 55	8 23	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.
(2) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 29	15 20	»	18 56		
Mercuès.....	6 43	15 34	»	19 10		
Douelle (*Arrêt*).....	6 47	15 38	»	19 14		
Parnac	6 54	15 46	»	19 22		
Luzech	7 »	15 52	»	19 28		
Castelfranc.....	7 12	16 3	»	19 39		
Prayssac (*Arrêt*).....	7 16	16 7	»	19 43		
Puy-l'Evêque.....	7 24	16 15	17 22	19 51		
Duravel.....	7 31	16 22	17 33	19 58		
Soturac-Touzac	7 38	16 29	17 44	20 5		
Fumel.....	7 48	16 40	18 3	20 16		
LIBOS.....	7 53	16 45	18 9	20 21		

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	6 34	9 24	13 24	18 14		
Fumel.....	6 42	9 31	13 31	18 21		
Soturac-Touzac	6 58	9 41	13 41	18 32		
Duravel	7 9	9 48	13 48	18 39		
Puy-l'Evêque.....	7 25	9 56	13 55	18 46		
Prayssac (*Arrêt*).....	7 39	10 4	14 3	18 55		
Castelfranc.....	7 46	10 9	14 8	19 »		
Luzech	8 7	10 20	14 19	19 11		
Parnac	8 20	10 29	14 28	19 21		
Douelle (*Arrêt*).....	8 29	10 34	14 33	19 26		
Mercuès	8 37	10 39	14 38	19 32		
CAHORS.....	8 53	10 51	14 50	19 45		

St-Denis-près-Martel et Aurillac

			EXP.		
St-Denis-près-Martel.	4 45	14 43	18 39	18 50	»
Vayrac	4 53	14 50	—	18 58	»
Bétaille (*arrêt*).....	4 58	14 54	—	19 3	»
Puybrun.....	5 6	15 2	—	19 11	»
Bretenoux-Biars....	5 15	15 10	18 57	19 20	»
Port-de-Gagnac.....	5 21	15 16	—	19 26	»
Laval-de-Cère	5 30	15 23	—	19 34	»
Lamativie	5 52	15 40	—	19 51	»
Siran (*arrêt*).....	6 9	15 54	—	20 5	»
La Roquebrou.....	6 30	16 5	—	20 18	»
AURILLAC.. arrivée.	7 13	16 40	20 15	20 55	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

			EXP.		
AURILLAC.. départ.	4 52	6 »	10 42	17 17	»
La Roquebrou.....	5 26	6 26	11 18	17 55	»
Siran (*arrêt*).....	5 37	—	11 29	18 6	»
Lamativie	5 51	—	11 43	18 21	»
Laval-de-Cère	6 6	—	11 58	18 36	»
Port-de-Gagnac.....	6 13	—	12 5	18 44	»
Bretenoux-Biars	6 29	7 11	12 14	19 2	»
Puybrun.....	6 38	—	12 21	19 12	»
Bétaille (*arrêt*).....	6 47	—	12 28	19 20	»
Vayrac	7 2	—	12 33	19 26	»
St-Denis-près-Martel.	7 9	7 31	12 40	19 33	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	7 23	10 34	»	19 42	
Sarlat.....	»	8 28	11 31	17 56	20 46	
Cazoulès.....	»	9 3	12 6	19 5	21 21	
Souillac.....	8 19	9 11 / 10 7	12 14 / 12 24	19 16	21 / 15 4	
Le Pigeon	8 31	10 26	12 37	Les jours de foire et marché à Sarlat	15 16	
Baladou . Arrêt.	8 35	10 32	12 41		15 20	
Martel.....	8 42	10 56	12 48		15 27	
St-Denis-p.-M.ar.	8 51	11 7	12 57		15 36	

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	6 53	7 32	9 14	13 »	15 55
Martel.....	7 6	7 40	9 27	13 13	16 24
Baladou . Arrêt.	7 12	—	9 33	13 19	16 34
Le Pigeon	7 15	—	9 37	13 22	16 49
Souillac.....	7 24 / 6 15	7 55	9 46	13 31 / 13 45	17 » / 20 51
Cazoulès.....	6 24	8 1			20 59
Sarlat.....	7 31 / 5 24	8 27	17 53	15 3	21 35
Le Buisson. ar.	6 9	8 59	18 39	15 48	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	18 20	
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	2 16	
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	22 37	
FIGEAC.....	2 39	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	22 48	
Le Pournel.....	—	7 50	11 42	»	14 24	20 2	—	
Assier.....	3 39	8 1	11 54	»	14 33	20 12	23 10	
Flaujac (halte)...	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21	—	
Gramat	5 8	8 23	12 18	»	14 54	20 34	23 28	
Rocamadour	5 20	8 35	12 28	»	15 7	20 45	23 38	
Montvalent.....	5 37	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—	
St-Denis-p.- arr.	5 49	8 58	12 51	»	15 33	21 7	23 57	
St-Denis-p.- dép.	5 55	9 6	13 2	»	15 43	21 15	0 1	
Quatre-Routes....	6 7	9 16	13 12	»	15 52	21 25	—	
Turenne.....	6 19	9 26	13 22	»	16 2	21 34	—	
BRIVE..... ar.	6 50	9 48	13 44	»	16 27	21 54	0 34	
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 39	8 23	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

				(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 50	22 45	»	7 30	10 15	»	»
Brive..... dép.	3 5	8 19	»	14 2	17 10	»	»
Turenne.....	4 13	8 44	»	14 23	17 31	»	»
Quatre-Routes....	4 21	8 53	»	14 31	17 39	»	»
St-Denis-p.- arr.	4 28	9 »	»	14 38	17 46	»	»
St-Denis-p.- dép.	4 34	9 8	»	14 42	17 50	»	»
Montvalent.....	—	9 19	»	—	18 1	»	»
Rocamadour	4 58	9 37	»	15 6	18 17	»	»
Gramat	5 9	9 50	»	15 16	18 28	»	»
Flaujac (halte)...	—	10 3	»	—	18 40	»	»
Assier.....	5 28	10 13	»	15 34	18 50	»	»
Le Pournel.....	—	10 2	»	—	18 59	»	»
FIGEAC..... dép.	5 51	10 44	»	15 56	19 16	»	»
CAPDENAC ar.	6 »	10 3	»	16 6	19 25	»	»
CAPDENAC d.	6 24	11 20	»	16 13	19 37	»	»
TOULOUSE	9 58	15 25	»	19 14	23 21	»	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 2	10 14	16 44	19 18		
Cabessut.....	8 11	10 25	16 55	19 29		
Arcambal.....	8 20	10 41	17 4	19 40		
Vers.....	8 28	10 59	17 12	19 49		
Saint-Géry.....	8 35	11 14	17 17	19 56		
Conduché.....	8 46	11 43	17 28	20 10		
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 53	17 34	20 17		
St-Martin-Labouval..	8 59	12 17	17 41	20 29		
Calvignac.....	9 5	12 27	17 47	20 37		
Cajarc.....	9 16	12 44	17 59	20 52		
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	18 8	21 3		
Toirac.....	9 33		18 16	21 13		
Lamadeleine.....	9 44		18 27	21 26		
CAPDENAC.....	9 55		18 38	21 38		

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 37	»		
Lamadeleine.....	7 23	12 5	19 47	»		
Toirac.....	7 34	12 19	19 56	»		
Montbrun.....	7 42	12 30	20 3	»		
Cajarc.....	7 52	12 45	20 13	»		
Calvignac.....	8 2	12 58	20 22	»		
St-Martin-Labouval..	8 9	13 7	20 28	»		
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 17	20 35	»		
Conduché.....	8 23	13 25	20 41	»		
Saint-Géry.....	8 38	13 41	20 53	»		
Vers.....	8 43	13 48	20 58	»		
Arcambal.....	8 50	13 59	21 5	»		
Cabessut.....	8 59	14 14	21 14	»		
CAHORS.....	9 6	14 23	21 21	»		

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 35	17 6	»
Carsac.....	8 48	17 17	»
Grolejac.....	8 55	17 34	»
St-Cirq-Madelon.....	9 1	17 41	»
Payrignac (arr.).....	9 8	17 49	»
GOURDON.....	9 18	17 59	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	6 46	16 4	»
Payrignac (arr.).....	6 55	16 12	»
St-Cirq-Madelon.....	7 3	16 20	»
Grolejac.....	7 21	16 26	»
Carsac.....	7 32	16 37	»
SARLAT.....	7 46	16 52	»